

AR Prefecture

016-211602792-20240325-D_15_2024_2503-BF
Reçu le 10/04/2024**Commune de Rioux-Martin****Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal****SEANCE du lundi 25 mars 2024****À 18 h 30**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de RIOUX-MARTIN, se sont réunis à la Mairie de RIOUX-MARTIN en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités locales.

Présents : PANNETIER Gaël – ANTOINE Laurent – DEMPTOS Bruno – MERCADE Marie-Joëlle – VESSIERE Jean-François – JALLET Bernard – NAU Étienne – MILHAC Jean-Philippe – BERNARD Sarah, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Absents excusés : MAÏS Marie-Claire – MATHIEU Audrey

Secrétaire de séance : MERCADE Marie-Joëlle

Date de la convocation : 12 mars 2024

Objet : Budget primitif 2024

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'année 2024, détaillé article par article.

Ce budget est présenté à l'équilibre pour :

- 528 200 € en dépenses et recettes de fonctionnement,
- 214 850 € en dépenses et recette d'investissement.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Résolution :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents (9 votants et 9 voix pour) :

- **DECIDE d'adopter le budget primitif (BP) 2024** qui s'équilibre à la section de fonctionnement pour la somme de 528 200 € et qui s'équilibre à la section d'investissement pour la somme de 214 850 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant le BP 2024.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance
Marie-Joëlle MERCADE



Le Maire,
Gaël PANNETIER

